

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 16 AVRIL 2025

L'AN 2025, le 16 AVRIL, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

M. GRZETICZAK, Président.
M. LIEZ, Mme MARICOT et M. MUZART, Administrateurs.

Pouvoirs : M. RAMPERLBERG, Vice-Président, à M. GRZETICZAK
M. CREMONT, Administrateur, à M. MUZART
M. DELHAYE, Administrateur, à M. GRZETICZAK

Assistés de : MM. DOURLIN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.
M. COLARD, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZETICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

VENTE DE LOGEMENTS – CANDIDATURES ACQUEREURS

Dans le cadre de son Plan Stratégique du Patrimoine, le Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne, lors de sa réunion du 13 décembre 2024, a décidé de poursuivre la vente de logements.

Il est demandé au bureau de se prononcer sur les candidatures d'acquéreurs suivantes:

CHAUNY – 31 RÉSIDENCE DES PRÉS

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 60 800 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 70,27 m².

Il s'agit de [REDACTED], qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 60 800 €, au titre de résidence principale.

CHAUNY – 19 ALLÉE DE LA JUSTICE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 99 000 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface habitable de 81,04 m².

Ce logement, vacant depuis le 31 mai 2023, fait l'objet d'une précédente attribution mais les candidats se sont rétractés. L'Opal a reçu une nouvelle candidature.

Il s'agit de [REDACTED], tiers privés, domiciliés [REDACTED], qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 99 000 €, au titre de l'investissement pour loger leurs parents moyennant un loyer.

LAON – 38 RUE DES VIOLETTES

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 87 658,40 € pour ce logement individuel de type 6 d'une surface habitable de 100,34 m².

Il s'agit de [REDACTED], qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 87 658,40 €, au titre de résidence principale.

LAON – 40 RUE DES VIOLETTES

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 77 463 € pour ce logement individuel de type 3 d'une surface habitable de 81,54 m².

Ce logement, vacant depuis le 03 août 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED] (02000), qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 77 463 €, au titre de résidence principale.

COURMELLES – 14 RUE DU RÉGIMENT DU 8EME ZOUAVE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 105 000€ pour ce logement individuel de type 3 d'une surface habitable de 71,50 m².

Ce logement, vacant depuis le 21 novembre 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED], locataires du parc social, domiciliés [REDACTED], qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 105 000 €, au titre de résidence principale.

VILLERS COTTERETS – 19 RUE DE L'ORDONNANCE DE 1539

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 165 000€ pour ce logement individuel de type 5 d'une surface habitable de 103,35 m².

Ce logement, vacant depuis le 27 juillet 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED] locataire du parc social, domiciliée [REDACTED] [REDACTED] qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 165 000 €, au titre de résidence principale.

SOISSONS – 27 / 3622 RUE PEPIN LE BREF

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 78 518 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 83 m².

Il s'agit de [REDACTED], locataires du logement depuis le 11 avril 2016, qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 78 518 €, au titre de résidence principale.

NEUVE-MAISON – 7 RUE SAMUEL ROUSSEAU

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 60 384 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 75,48 m².

Ce logement, vacant depuis le 01 novembre 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED], locataire du parc social, domiciliée [REDACTED] [REDACTED] qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 60 384 €, au titre de résidence principale.

FERE EN TARDENOIS – 27 RUE ROLLEQUIN

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 76 850 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 76 m².

Ce logement, vacant depuis le 02 mai 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED] tiers privé, domiciliés [REDACTED] à [REDACTED] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 76 850 €, au titre de l'investissement pour loger un membre de la famille.

A l'appui des informations complémentaires fournies, et après échanges, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise la vente des logements ci-dessus aux prix et conditions proposés.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.



3